



GROUPE CONSULTATIF CÔTE D'IVOIRE

(Paris, 17-18 Mai 2016)

Allocution du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies

M. Babacar CISSE

- Monsieur le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs, les Ambassadeurs, Chefs de Missions Diplomatiques et Représentants des Organisations internationales et interafricaines,
- Chers collègues du Système des Nations Unies,
- Mesdames et Messieurs, les Représentants de la société civile et du secteur privé,
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs.

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a levé, le 16 Avril 2016, l'ensemble des sanctions à l'encontre de la Côte d'Ivoire et salué les avancées significatives observées en matière de paix et de sécurité.

Les présidentielles de 2015 qui se sont passées dans un climat apaisé ont été saluées par l'ensemble des observateurs. Elles ont parachevé le processus de consolidation de la démocratie et la restauration des institutions de la République.

Sur le plan de la sécurité, la réforme de l'armée a abouti au renforcement des capacités opérationnelles des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), de la police et de la gendarmerie. Le processus de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion a touché 69.506 anciens combattants au 31 janvier 2016.



L'amélioration significative des indices de sécurité, qui sont passés de 3,3 en 2012 à 1,1 en 2015, la réduction de la violence armée, la lutte contre la prolifération des armes et la coopération régionale pour la sécurisation des frontières constituent des atouts majeurs. Depuis peu, l'accent est également mis sur la lutte contre le terrorisme, initiative que nous saluons et dont la mise en œuvre devra être accompagnée.

Dans sa volonté de rebâtir la cohésion sociale, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Observatoire et d'un Programme National. Elle a aussi mis en place une Commission Nationale de Réconciliation et d'Indemnisation des Victimes pour remplacer la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation. Malgré des avancées indéniables, une bonne coordination entre les différentes institutions ou acteurs a fait défaut. Aussi, apprécions-nous l'avènement du nouveau ministère qui fédère l'ensemble des actions relevant des institutions que je viens de mentionner.

La problématique du foncier demeure encore un facteur de conflits, particulièrement dans les zones de production agricole et d'exploitations minières. Une attention particulière devra être portée sur cette question car il y va de la paix et de la stabilité du pays.

Concernant la réintégration des déplacés, le Gouvernement a fait montre d'une volonté politique réelle qui devra se traduire par des ressources conséquentes pour promouvoir leur insertion socio-professionnelle afin d'éviter le désœuvrement, le sous-emploi, voire l'émigration.

Il nous paraît également important de renforcer l'inclusivité des politiques publiques. A cet égard, nous saluons le quasi-doublement des dépenses publiques pro-pauvres depuis 2012. Des efforts devront cependant être faits pour revoir leur répartition entre fonctionnement et investissements, et assurer ~~leur~~ un meilleur ciblage. C'est essentiel pour la cohésion sociale.

Il en est de même de la question de l'emploi des jeunes ; sur dix jeunes entrant



annuellement sur le marché du travail, seulement un trouve du travail dans le secteur moderne et trois dans le secteur informel. Pour faire face à ce défi, les mesures déjà engagées devront être renforcées avec l'appui du secteur privé.

Monsieur le Premier Ministre,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Il est heureux de noter les avancées et les acquis en matière de cohésion sociale et de sécurité. Il convient maintenant de gérer les causes résiduelles pour éviter tout risque de résurgence qui pourrait handicaper la conduite de la stratégie d'émergence.

Du reste, la problématique de la cohésion sociale, qui ne faisait pas partie de l'Agenda sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, est maintenant au cœur de celui sur les Objectifs de Développement Durable. La cohésion sociale est un impératif car les personnes vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants qui paient très souvent le plus gros tribut lorsque surviennent des conflits.

Dans cette optique, nous apprécions à sa juste valeur la priorité accordée au capital humain et à l'inclusion dans le Plan National de Développement 2016-2020. Cela donne l'opportunité à la Côte d'Ivoire de conforter ses acquis et d'apporter une réponse durable aux défis du développement, conformément aux ODD.

Nous avons noté que le Gouvernement souhaite accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités et la création d'emplois pour les jeunes. Cette accélération est indispensable pour assurer la sécurité, la cohésion sociale et le développement durable. A cet effet, il faudra renforcer la coordination intersectorielle des politiques publiques ainsi que leur suivi-évaluation.

Le développement du capital humain, la fourniture des services sociaux, l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des ressources naturelles devraient permettre d'asseoir de solides bases pour une croissance inclusive et durable.



L'effort de solidarité entre toutes les couches sociales et la prise en compte systématique de la dimension « genre », associés à un meilleur accès aux ressources et opportunités économiques, sont seules à même de soutenir les populations les plus pauvres et de les protéger contre toutes les formes de vulnérabilité sociale et écologique.

La lutte contre les disparités régionales devra aussi constituer une priorité car elle représente une formidable opportunité pour renforcer la cohésion sociale.

Monsieur le Premier Ministre,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

La mission de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies arrive à son terme, le 30 Juin 2017 mais les Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies resteront mobilisés pour soutenir avec les autres partenaires au développement les priorités nationales

Permettez-moi pour conclure, de réitérer notre engagement à accompagner le Gouvernement et les principaux acteurs nationaux dans la promotion de la paix, de la démocratie et du développement durable.

Je vous remercie de votre aimable attention.